

## COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

### DU 14 MARS 2023 AU 8 AOÛT 2023

## LA MUNICIPALITÉ DÉCIDE

### 14 MARS 2023

---

#### **Serrurerie Duchêne Sàrl, réparation de la barrière métallique en amont du pont à la Route de Plambuit**

D'adjuger à la société Serrurerie Duchêne Sàrl les travaux pour la réparation de la barrière métallique en amont du pont à la Route de Plambuit pour un montant de Fr. 2'854.05 (TTC).

#### **Music DNA Sàrl, offre pour un concert du groupe Voxset à la salle polyvalente de Lavey-Village**

D'adjuger à la société Music DNA Sàrl le mandat pour le concert du groupe Voxset à la salle polyvalente de Lavey-Village pour un montant de Fr. 8'800.- (TTC).

### 28 MARS 2023

---

#### **STEP de St-Maurice et Lavey, convention d'actionnaires**

De signer la convention d'actionnaires avec la Commune de St-Maurice pour la fondation de la société anonyme "Station d'épuration des eaux de Lavey-Morcles et de St-Maurice" (STEP).

#### **Direction générale du territoire et du logement, soumission du Plan Directeur Régional**

De donner son accord pour soumettre le projet de Plan Directeur Régional (PDR) de la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA) du Chablais vaudois, composé de trois volets explicatif, stratégique et opérationnel, à l'examen préalable conformément à l'article 18 LATC.

#### **Air-Glacières SA, contrat d'assistance en cas de dangers naturels**

De signer le contrat d'assistance en cas de dangers naturels pour l'année 2023 avec la société Air-Glacières SA. La société prend en charge sur le territoire de la Commune de Lavey-Morcles les frais de vol en avion et en hélicoptère qui ne sont pas couverts par une assurance ou par le Canton. La prime annuelle se monte à Fr. 4'146.45 (TTC).

### 12 AVRIL 2023

---

#### **Préfecture d'Aigle, projet CRPS - décision de soutien**

D'informer la Préfecture d'Aigle qu'elle accepte le principe de contribution au projet du CRPS pour un montant de Fr. 0.35/habitant, sous réserve de la participation des 15 communes du district.

### **CardioRea Sàrl, défibrillateur Zoll AED Plus semi-automatique**

D'adjuger à la société CardioRea Sàrl le mandat pour 3 défibrillateurs Zoll AED Plus semi-automatique pour un montant de Fr. 8'836.45 (TTC).

### **Clive Parker, engagement au poste d'employé de conciergerie / voirie**

De confirmer à M. Clive Parker son engagement à la fonction d'employé de conciergerie / voirie dès le 1er juillet 2023.

### **Michaël Daves, entretien des extérieurs du 10 avril au 30 juin 2023**

D'adjuger à M. Michaël Daves le mandat pour l'entretien des extérieurs du 10 avril au 30 juin 2023 pour un montant de Fr. 8'562.15 (TTC).

## **9 MAI 2023**

---

### **Laboratoires Anesa SA, analyse d'eau - programme partiel et complet**

D'adjuger aux Laboratoires Anesa SA le mandat pour l'analyse de l'eau :

- le programme partiel pour un montant de Fr. 106.85 (TTC) par analyse
- le programme complet pour un montant de Fr. 475.60 (TTC) par analyse.

## **23 MAI 2023**

---

### **Elag'arbres Sàrl, expertise et taille d'un févier d'Amérique à la place de jeux**

D'adjuger à la société Elag'arbres Sàrl les travaux pour la taille sanitaire d'un févier d'Amérique à la place de jeux pour un montant de Fr. 2'100.15 (TTC) et pour l'expertise de l'arbre pour un montant de Fr. 807.75 (TTC).

## **6 JUIN 2023**

---

### **Projet Perséides, édition 2023**

De participer au projet perséides pour l'édition 2023 en éteignant l'éclairage public la nuit du 12 au 13 août 2023.

### **Journées des communes vaudoises 2024, garantie de déficit**

D'accepter de soutenir la manifestation par une garantie de déficit à hauteur de Fr. 0.50 par habitant. Elle a pris également note qu'en cas de bénéfice, le montant excédentaire serait réparti entre les 15 communes du district.

## **20 JUIN 2023**

---

### **Krüger & Cie SA, entretien de la climatisation**

D'adjuger à la société Kruger & Cie SA l'offre pour l'entretien de la climatisation à la maison de commune pour un montant de Fr. 285.40 (TTC) par entretien. L'entretien est prévu tous les 2 ans.

### **Gasser Construction et génie civil SA, réfection et élargissement d'un virage à la Route de la Forêt**

D'adjuger à la société Gasser Construction et génie civil SA les travaux pour la réfection et l'élargissement d'un virage à la Route de la Forêt pour un montant de Fr. 6'068.90 (TTC).

### **3 JUILLET 2023**

---

### **RWB Vaud SA, offre d'honoraires pour la rédaction et l'adaptation du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE)**

D'adjuger à la société RWB Vaud SA le mandat pour la rédaction et l'adaptation du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau (PDDE) pour un montant de Fr. 40'434.45 (TTC).

### **Chablais Agglo, engagement communal en faveur de l'étude sur le potentiel d'écologie industrielle**

De confirmer à Chablais Agglo son soutien pour présenter une demande de subvention à un projet Région-Energie soutenu par l'OFEN. Elle s'engage à réaliser conjointement avec les autres communes de l'agglo l'étude sur le potentiel d'écologie industrielle. Pour la commune de Lavey-Morcles se sera soit le pourcentage par habitants, soit le pourcentage par habitant et EPT inclus, à savoir un total de Fr. 990.-. Elle délègue l'adjudication de cette étude à Chablais Région et son pilotage au Chef de projet de Chablais Agglo. Cet engagement est valable tout au long du projet Région-Energie, c'est-à-dire pour les années 2024 et 2025. Si la subvention n'est pas accordée par l'OFEN, le projet n'est pas poursuivi.

### **8 AOÛT 2023**

---

### **Rallye du Chablais, du 30 mai au 1er juin 2024**

D'autoriser la fermeture des routes suivantes dans le cadre des épreuves du 20ème Rallye du Chablais qui aura lieu du 30 mai au 1er juin 2024 : - Route de Lavey - Route du Couvert - Pont du Courset.

### **Lauber Machines Agricoles Sàrl, Offre AN-00249 - Achat d'une faucheuse automatique Mulchy X-Rot 70**

D'adjuger à la société Lauber Machine Agricoles Sàrl l'achat d'une faucheuse automatique Mulchy X-Rot 70 pour un montant de Fr. 18'500.- (TTC).

### **André Curchod SA, Offre No 11411 - mise en conformité des installations à la suite du contrôle OIBT - chalet de Praz-Riond**

D'adjuger à la société André Curchod SA les travaux de mise en conformité des installations suite au contrôle OIBT du chalet de Praz-Riond pour un montant de Fr. 743.20 (TTC).

### **Club Alpin Suisse, contribution des communes aux frais de fonctionnement de la Colonne de secours Argentine**

De confirmer au Club Alpin Suisse sa participation sur la base de l'accord intervenu entre les communes pour la contribution aux frais de fonctionnement de la colonne de secours Argentine. Elle a porté le montant de Fr. 1'743.- au budget communal 2023.

# LA MUNICIPALITÉ PREND ACTE

**28 MARS 2023**

---

## **Direction générale des affaires institutionnelles et des communes, décompte provisoire des charges péréquatives 2022**

D'une lettre de la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes qui l'informe de la répartition provisoire des charges péréquatives. Pour la commune de Lavey-Morcles, la cohésion sociale 2022 se monte à Fr. 424'926.-, la péréquation à Fr. 216'581.- et la réforme policière à Fr. 65'635.-.

## **Union des communes vaudoises, accord entre Airbnb et l'UCV**

D'un e-mail de l'Union des communes vaudoises qui l'informe qu'un accord a été conclu entre Airbnb et l'Union des Communes Vaudoises concernant la taxe communale de séjour. L'UCV joue le rôle d'intermédiaire entre Airbnb et les premières communes vaudoises ayant adhéré à ce partenariat. Concrètement, Airbnb encaissera, dès le 1er avril 2023, directement la taxe de séjour au moment de la transaction puis versera ce montant à l'UCV, qui se chargera ensuite de la redistribuer aux communes concernées. La Municipalité décide d'intégrer les éléments de cet accord dans le cadre de la révision du règlement sur les taxes de séjour.

**12 AVRIL 2023**

---

## **Conseil d'Etat, pénurie d'énergie - suite et perspectives pour l'hiver 2023-2024**

D'une lettre du Conseil d'Etat qui l'informe que si l'hiver 2022-2023 a pu échapper à la pénurie d'énergie, c'est surtout grâce à des températures saisonnières exceptionnellement élevées combinées à des efforts d'économies des entreprises, des administrations et des habitants. Toutefois, pour l'hiver 2023-2024, la situation sur le front de l'électricité et du gaz devrait à nouveau être tendue puisqu'elle continuera de dépendre fortement de facteurs externes (météo, entretien du parc nucléaire français, niveau de remplissage des barrages). En outre, au vu de l'évolution de la guerre en Ukraine, la situation sur le marché du gaz restera vraisemblablement tendue eu égard à la capacité des importateurs à remplir leurs réservoirs. A ce titre, la Confédération prévoit une situation pour l'hiver prochain encore plus critique que pour cet hiver. Il convient d'anticiper d'ores et déjà ce risque. Le Conseil d'Etat estime que les travaux de préparation doivent se poursuivre dans au moins quatre domaines : la pérennisation de points de rencontre d'urgence (PRU), la préparation des plans de continuité des activités (PCA), la sécurisation des infrastructures critiques, en particulier en matière de distribution et d'épuration des eaux, et la poursuite des efforts en matière d'économie d'énergie (sobriété, efficacité) et de valorisation des ressources renouvelables locales afin d'augmenter l'indépendance énergétique.

## **Union des communes vaudoises, accord sur la nouvelle péréquation intercommunale**

D'un e-mail de l'Union des communes vaudoises qui l'informe qu'elle a paraphé un accord institutionnel avec le Conseil d'Etat et l'Association de Communes Vaudoises qui jette les bases de la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise. Le texte prévoit également l'accélération et le renforcement du rééquilibrage financier en faveur des communes, instauré en 2020, ainsi qu'une nette diminution, dès 2026, de la participation des communes aux augmentations des dépenses sociales.

**3 JUILLET 2023**

---

**Département des institutions, du territoire et du sport, décompte final des péréquations 2022**

De la décision du Département des institutions et du territoire concernant le décompte définitif de la péréquation 2022 (péréquation intercommunale et réforme policière) et des indicateurs techniques utilisés pour le décompte final de cette péréquation. Pour Lavey-Morcles, le total de la péréquation directe, indirecte et de la réforme policière se monte à Fr. 98'421.-.

**8 AOÛT 2023**


---

**Direction générale de la mobilité et des routes, loi sur la mobilité et les transports publics**

D'une lettre de la Direction générale de la mobilité et des routes qui l'informe de la répartition provisoire du montant de la contribution financière du Canton en faveur des lignes de trafic régional et assimilé, ainsi que la participation financière à charge des bassins et des communes pour l'exercice 2023. Pour le Chablais, la part nette des communes est passée de 6.8 millions pour 2023 à 7.7 millions pour 2024. Pour la commune de Lavey-Morcles cela représente un montant de Fr. 67'232.55.

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**  
**Le Syndic :** **Le Secrétaire :**

  
Mario Da Silva

  
Mentor Citaku

